

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SIMPLIFIÉE

FLUIDE RÉFRIGÉRANT R-407C

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : Fluide frigorigène R-407C

Nom chimique / Structure : Mélange de HFC (Difluorométhane / Pentafluoroéthane / Tétrafluoroéthane)

Numéro CAS : Mélange (Blend)

Utilisation : Fluide de transfert thermique pour systèmes de réfrigération et climatisation.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification (Règlement CLP) : Gaz sous pression — Gaz liquéfié

ATTENTION

Mentions de danger :

H280 : Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence :

P410+P403 : Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Vue d'ensemble en cas d'urgence : Liquide volatil incolore sous pression. Non inflammable à l'air libre. Peut déplacer l'air respirable. Le contact cutané avec le liquide en évaporation provoque des brûlures cryogéniques immédiates.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R-134a) : 52%

Pentafluoroéthane (R-125) : 25%

Difluorométhane (R-32) : 23%

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

Inhalation : Transporter immédiatement à l'air frais. Appeler les secours en cas de somnolence ou de difficultés respiratoires.

Contact : En cas de gelure, réchauffer la zone affectée à l'eau tiède. Ne pas masser ni frotter.

SECTION 5 : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable. En cas d'exposition prolongée au feu, risque d'explosion des conteneurs. Refroidir activement à l'eau. Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTIONS 6 & 7 : GESTION & STOCKAGE

Dispersion : Évacuer le personnel. Empêcher l'infiltration dans les égouts et les fosses de travail.

Stockage : Conserver dans un endroit sec et ventilé à des températures ne dépassant pas 50°C. Ne pas mélanger avec de l'air sous pression.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Protection oculaire contre les éclaboussures de liquide. Vêtements et gants de protection imperméables adaptés aux basses températures.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU :	UN 3340
Désignation officielle :	GAZ RÉFRIGÉRANT R 407C
Classe de danger :	Classe 2.2